

Union sociale pour l'habitat

Création de l'Institut Hlm de la RSE

L'Union sociale pour l'habitat a proposé aux acteurs du Mouvement Hlm un lieu dédié à la responsabilité sociale et environnementale : c'est désormais chose faite avec la création de l'Institut Hlm de la RSE.

Les opérateurs Hlm sont confrontés à des exigences multiples et croissantes qui s'expriment de plusieurs manières : une exigence d'efficacité économique et sociale (nombre de nouveaux logements construits, réhabilités, amélioration de la qualité de service...); une pression de la société civile pour plus de transparence (indicateurs de performance et mesures de résultat); une exigence renforcée concernant le contenu de la mission sociale.

Face à ces enjeux sociétaux qui s'imposent aux organismes de logement social, un projet d'Institut Hlm de la RSE, porté par la commission développement durable, a été validé par le comité exécutif de l'USH du 26 octobre. Ses statuts devaient à la fois permettre une ouverture aux parties prenantes, créer les conditions de pérennisation de l'action et préserver une indépendance de conception, d'où le choix d'une association loi 1901.

Le premier conseil d'administration⁽¹⁾, qui a eu lieu le 27 mars 2012, a nommé à la tête de l'Institut : Patrice Roland, directeur général adjoint du groupe 3F, président de l'Institut; Maurice Carraz, directeur général de la Fédération des OPH, vice-président; Diego Alarçon, secrétaire général de la CFE-CGC, trésorier; Fabien-Kenzo Sato, membre de la délégation générale de l'USH, secrétaire.

L'Institut a pour objet principal l'élaboration de la stratégie d'action professionnelle en matière de RSE pour le Mouvement Hlm et la diffusion d'une culture de la RSE dans les organismes. Il s'appuiera sur une plateforme d'échanges entre organismes, outil d'observation et de capitalisation partagé via Internet, qui permettra de recenser la progression des pratiques de RSE au sein des organismes Hlm, de valoriser les bonnes pratiques et

favoriser ainsi son déploiement; enfin, de communiquer sur la progression des pratiques RSE au sein du secteur professionnel.

Conduire une réflexion RSE

En 2012, la priorité de l'Institut sera d'aider les organismes à conduire leur réflexion sur la RSE. Si la RSE est globale et transversale, il revient aux dirigeants de porter les démarches associées dans leurs organismes, et en particulier de les introduire en les positionnant d'emblée comme telles. Les directeurs généraux rencontrés lors de l'étude préalable expriment des attentes en termes de méthodes, d'outils, d'accompagnement, de formation. Ils comptent aussi beaucoup sur la mise en réseau et l'échange d'expériences. Trois modes d'intervention sont privilégiés :

- ▶ des séminaires en intra au sein des organismes pour aider à la mobilisation des comités de direction;
 - ▶ des réunions locales de sensibilisation et d'information ouvertes aux représentants des locataires, administrateurs, représentants des organisations syndicales, collectivités territoriales, entreprises...;
 - ▶ la mise en place d'un centre de ressources, sur le futur site Internet dédié.
- Le travail sur la RSE permettra aux organismes d'afficher plus ouvertement leur contribution aux enjeux sociétaux dans une conception élargie de leur métier: contribution au lien social dans les quartiers, promotion de réponses adaptées en termes de produits/services à certaines catégories de population, développement de l'égalité professionnelle, promotion de la diversité dans les recrutements à tous les échelons, renforcement des capacités professionnelles....

Le travail sur la RSE permet aussi de communiquer et de rendre compte de son métier, de ses valeurs et de ses activités. Il constitue ainsi un élément de transparence: se donner une feuille de route connue, «évaluable» par les parties prenantes.

Le Mouvement Hlm, inscrit dans les territoires, engagé dans des relations étroites avec les collectivités locales, confronté à des questions sociétales majeures, constitue donc un secteur clé pour l'appropriation de la démarche RSE. Celle-ci permet de réaffirmer les valeurs du Mouvement (solidarité, lien social avec les habitants) et de repenser les relations avec les parties prenantes (locataires, collectivités, salariés, associations...).

Contact: Véronique Velez, responsable département management-RH-RSE; mél: veronique.velez@union-habitat.org

(1) Le Conseil d'administration est composé de : **Conseil social:** Diego Alarçon, délégué national CFE - CGC; Elodie Fumet, responsable logement AFSF; Valérie Gervais, secrétaire générale AFOC;

Fédération des Coopératives Hlm: Daniel Coruble, directeur général Terralia; Jean-Pierre René, directeur coopérative Notre Cottage;

Fédération des ESH: Patrice Roland, directeur général adjoint groupe 3F; Francis Stéphane, directeur général Le Val de Loire;

Fédération des OPH: Maurice Carraz, directeur général; Claudine Ducastel, directeur de l'Innovation et de la RSE Paris Habitat;

FNAR: Jacques Brenot, directeur général Logivam; François Salzgeber, directeur;

USH: Frédéric Paul, secrétaire général; Fabien-Kenzo Sato, chargé de mission auprès du délégué général.

